

Port L'Isle-Adam labellisé « Pavillon Bleu »

Port L'Isle-Adam vient de recevoir le label Pavillon Bleu, le 2ème port de plaisance sacré dans toute l'Île-de-France !



Le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

L'obtention de ce label confirme que Port L'Isle-Adam est un quartier où la protection de l'environnement et du milieu marin est une priorité. Les plaisanciers ont accès à des aires de carénage sans rejets dans le milieu naturel, des systèmes de récupération des eaux usées des bateaux mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux.